

Val de Somme

Mon
mag

de
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COM DE COM

Juin 2020

52



Soutenons notre économie !
achetons chez nos commerçants et artisans



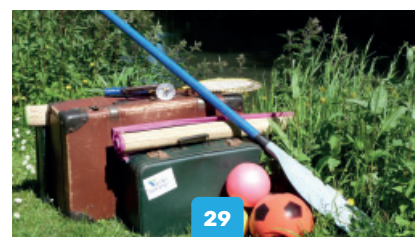
10

Circuits courts :
tour d'horizon en Val de Somme



24

Le Val de Somme : un territoire
riche de sa biodiversité



29

Tourisme : cet été,
destination Val de Somme !

édito

ENSEMBLE, RÉUSSIR LA REPRISE

Le virus et la période de confinement qu'il nous a imposé nous ont fait vivre un épisode tout particulier et ont parfois bouleversé nos vies. Je souhaite avoir une pensée pour ceux qui ont été touchés par la maladie et je tiens à remercier tous ceux qui ont été en première ligne.

Pour sa part, la Communauté de Communes a assuré la continuité des services publics qui relèvent de sa compétence : eau potable, assainissement, collecte des déchets. Les services sont restés joignables durant le confinement pour assurer les actions essentielles à notre quotidien.

L'heure est aujourd'hui au bilan et force est de constater que la situation économique est critique pour nos entreprises.

Pour accompagner les plus fragiles d'entre elles, les très petites entreprises et les artisans, commerçants, la Communauté de Communes du Val de Somme se mobilise.

Les élus du bureau et de la commission ont été sollicités, un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois et une cellule de crise a vu le jour pour agir au plus vite et au plus près des attentes et des besoins.

Notre volonté est d'agir rapidement pour apporter un premier soutien financier.

Mais nous serons également vigilants sur le moyen terme. En effet, dans un an, les entreprises auront à rembourser les avances et les prêts de secours qui ont été souscrits en mars et avril.

Nous devons tous être acteurs de la relance économique. Pensez aux artisans, commerçants, restaurateurs de votre ville ou de votre village. Aidez-les à surmonter cette période difficile en faisant vos achats chez eux.

Tous unis, nous pouvons réussir la reprise.



**Alain
BABAUT**

Président de la Communauté
de Communes du Val de Somme

Au fil des pages

03 HOMMAGE

■ Patrick Simon est parti...

04 ACTUALITÉS

■ L'actu du Val de Somme

07 FINANCES

■ Finances publiques : du changement à venir

08 BUDGET

■ Le budget de la CCVS

09 EAU

■ L'eau potable : de gros travaux pour la sécuriser



10 CIRCUITS COURTS

■ Du producteur au consommateur

12 CONFINEMENT

■ Les belles initiatives

15 ENVIRONNEMENT

■ Opération Hauts-de-France Propres : merci !

■ Masques et gants : nouvelle source de pollution

17 ÉCONOMIE

■ Favoriser la relance

18 PAYSAGES

■ Les apprentis photographes récompensés



20 CULTURE

■ La lecture publique sur le Val de Somme

■ Créer avec des déchets

23 ENVIRONNEMENT

■ Un espace recyclerie à la déchetterie de Corbie

24 TERRITOIRE

■ Un territoire riche de sa biodiversité

■ Picardie Nature agit sur le Val de Somme

■ Qui sont-ils ?

28 MÉMOIRE

■ ANZAC DAY 2020

29 TOURISME

■ Été 2020 : destination Val de Somme !

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy | **Rédacteur en chef :** Frédéric Pelletier
Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot, Claire Amiable-Lamotte

Crédits photos : Denis Demarcy, CCVS

Conception / Réalisation : Agence Resec

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 06/2020 | Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - BP 70063 - 80800 CORBIE

Patrick Simon, l'ami de l'Australie, est parti...

Maire de Villers-Bretonneux et 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes du Val de Somme. En charge de l'économie, il avait à cœur de développer la zone d'activité commerciale intercommunale située sur le territoire de sa commune. Patrick Simon est décédé le 13 mai 2020.

Natif de Sedan, Patrick Simon vécut une enfance heureuse. L'activité professionnelle de ses parents les amena à s'installer dans la Somme. Il poursuivit ses études de chirurgien-dentiste à Lille au cours desquelles il rencontra Catherine, celle qui allait devenir sa chère épouse et la mère de ses trois filles.

En septembre 1980, les deux dentistes s'installent définitivement à Villers-Bretonneux. Très rapidement, Patrick s'investit dans la vie locale et dès 1983, il est élu conseiller municipal. Réélu en 1989, il deviendra adjoint chargé des affaires scolaires en 1995, puis premier adjoint en 2001 sous le mandat d'Hubert Lelieur. Il est élu maire en 2008 et sera réélu en 2014.

Après ces six mandats et de nombreuses hésitations, Patrick décida de se représenter aux municipales de 2020. Malheureusement le coronavirus eut raison de son acharnement et de sa résistance.

Sa seconde patrie, l'Australie, qui l'avait fait Officier honoraire de l'Ordre National du Mérite en 2015, lui tenait particulièrement à cœur. Grâce à sa sincérité, sa gentillesse et sa simplicité, il aura été un élément essentiel dans la relation entre nos deux pays. Des qualités qui lui ont permis de renforcer les liens forts qui nous unissent. Les hommages unanimes venant du bout du monde en sont la preuve. Sa ville, Villers-Bretonneux, étant inscrite à jamais dans l'histoire de l'Australie.

Patrick, nous ne t'oublierons pas !



Lors du Conseil communautaire transitoire du 17 juin 2020, Henri GERARD, vice-président à l'administration générale et aux finances et président de l'association AIME des Élus du Val de Somme a rendu hommage à Patrick SIMON.

Un émouvant hommage ponctué par les applaudissements des délégués communautaires.



"Après un long combat contre ce satané virus, Patrick nous a quittés. Homme intègre et travailleur, il aura su allier son emploi de chirurgien-dentiste et ses fonctions de maire. En plus de l'homme public au service des autres, c'est un ami fidèle que nous perdons.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme jovial attaché à ses convictions. À l'instar de nos amis australiens, nous répéterons sans cesse : NE L'OUBLIONS JAMAIS !"

Pierre CARPENTIER

Adjoint de Villers-Bretonneux

"Les VP comme nos élus communautaires ont tous dans leurs fonctions la nécessité d'être au fait de la complexité de leurs dossiers.

Patrick en charge du développement économique ne verra malheureusement pas tous les fruits de son implication et celle des membres de sa commission sur le développement de la zone économique en Val de Somme."

Stéphane CHEVIN

Maire de Le Hamel - VP au tourisme

"Le Dr Patrick Simon a dédié sa vie à sa famille avant tout, mais aussi à sa commune et au devoir de mémoire. Sa passion pour l'Australie nous a toujours fait honneur, ainsi que son travail inlassable envers la reconnaissance de l'effort australien dans la Somme et sur le front occidental pendant la Première Guerre mondiale, berceau de l'amitié franco-australienne. Cette amitié, il n'a cessé de la renforcer et c'est d'ailleurs ce qui lui a valu l'appellation du meilleur ami de l'Australie. Patrick nous lègue un véritable patrimoine qu'il nous appartient maintenant d'honorer, de préserver et de partager. Merci Patrick."

Caroline BARTLETT,

Directrice Centre Sir John Monash

"Lors de notre rencontre, il a d'emblée été favorable au rapprochement de nos deux communes. C'est ainsi que nous avons fondé les bases de la Communauté de Communes. C'était un élu impliqué, réfléchi, très écouté qui savait travailler dans un collectif et dans la solidarité."

Alain BABAUT,

Président de la CCVS

L'actu du Val de Somme

*Focus sur les événements et manifestations
qui se sont déroulés dans le Val de Somme.*

Une nouvelle robe pour notre véhicule électrique

Après 2 ans de bons et loyaux services, le véhicule électrique communautaire a reçu un nouveau flocage, une belle palette de publicités aux couleurs de plusieurs entreprises du territoire.

En effet, la mise à disposition de ce véhicule électrique pour les déplacements dans le cadre des missions des agents de la Communauté de Communes du Val de Somme est possible grâce aux entreprises ayant fait apposer une publicité et nous les en remercions :



SAS RENO'HA : Menuiseries-isolation-chauffage, Villers-Bretonneux

SARL DN Construction : Location de terrain et autres biens immobiliers, Corbie

Garage MALLET : Vente de véhicules, Villers-Bretonneux

KLIPPFEL Nicolas : Paysagiste, entretien espaces verts, Corbie

Boulangerie Marchal : Boulangerie-pâtisserie, Corbie

Idéation Informatique : Partenaire informatique des professionnels, Villers-Bretonneux

Vitrierie de la Passion : Société de nettoyage, Corbie

SAS Desprez : Entreprise de pompes funèbres, Corbie

EURL Houbart Denis : Entreprise de ferronnerie, Corbie

Direct Jeans et Direct Marques : Boutique de prêt-à-porter homme/femme, Villers-Bretonneux

AAD seniors Services : Service à domicile pour personnes âgées, dépendantes sur le secteur du Val de Somme

Scté ROGER : Électricité, Corbie

EURL Studio Acadeo : École de danse classique et moderne-jazz, Corbie

IREM : Travaux publics et particuliers, Corbie

JB Immobilier : Agence immobilière, Corbie et Villers-Bretonneux

EQUIOM BÉTONS : Bétons pour entreprises et particuliers, Val de Somme



Rencontre secrétaires de mairie

La Communauté de Communes du Val de Somme a pris l'habitude de réunir les secrétaires de mairie pour les informer sur les évolutions des compétences et des lois qui s'y rattachent.

Plus d'une vingtaine d'agents venus des communes du Val de Somme étaient présents pour cette nouvelle réunion.

Au programme :

- urbanisme,
- finances publiques
- et préparation des élections.

Une prochaine rencontre est prévue à la rentrée.

Le club de tennis mis à l'honneur par la Fédération Française

Thomas Deroguerre et toute son équipe de passionnés peuvent être fiers d'avoir su structurer au fil des années l'ASL, le petit club local dédié au tennis. Un club qui a su garder sa convivialité et qui attire les jeunes. Avec 130 licenciés dont 80 enfants, l'organisation n'est pas ici une mince affaire, mais les passionnés qui dirigent le club ont acquis un savoir-faire qui a été récemment reconnu et mis en lumière par la Fédération Française de tennis qui en a fait un sujet pour sa nouvelle chaîne de télévision "Web TV 100 % Tennis" qu'elle a lancé le 2 avril. "Notre club a fait l'objet de plusieurs mois de suivi par une équipe de journalistes sportifs", explique Thomas, président de la structure hautefeuilleoise. "Notre dynamisme et l'augmentation si importante de nos effectifs en milieu rural ont étonné."

L'objectif du film était de mettre en lumière la vie d'un club avec ses moments de "bonheur" et ses difficultés face à l'absence par exemple de subvention. Mais ce reportage a montré aussi comment le club savait employer toutes les énergies présentes pour progresser, comme lors de la création d'un club house par les bénévoles.



Ce tournoi a permis de belles rencontres avec notamment, Emilie Loit et Julien Obry, joueurs reconnus et un échange constructif avec le club de la banlieue Parisienne TC Stains. Le club tout entier a connu l'épilogue du reportage au Printemps avec la finale du tournoi interne accompagné d'une animation digne d'un tournoi du grand chelem.

Le ASL Tennis club de Heilly, c'est :

- 130 licenciés avec 80 enfants et 50 adultes.
- 2 professeurs CQP Assistant Moniteur de Tennis pour les enfants et 1 professeur diplômé d'état pour les adultes.
- Un championnat d'été et un championnat d'hiver avec 2 équipes féminines et 4 équipes masculines.
- Une équipe 1^{ère} qui évolue en Régionale 1.
- Une équipe féminine débutante.
- Des équipes jeunes à venir.
- Des animations régulières toute l'année.

Gentelles - Bonnay

Des plantations dans nos communes pour compenser l'impact carbone

Dans le cadre de ses initiatives pour compenser l'impact carbone lié à ses activités, la FDE (Fédération Départementale de l'Énergie) a décidé de lancer un appel à concours auprès des communes de la Somme pour qu'elles déposent des projets de plantation d'arbres. 8 dossiers ont été sélectionnés, Gentelles et Bonnay font partie des communes retenues. À Gentelles, les écoliers ont été associés à la plantation. La pelouse à l'arrière de l'école du village a connu beaucoup d'effervescence. Dans le poulailler mis en place au fond de la parcelle, les poules n'ont pas raté une miette de la mise en place d'un petit verger par les élèves de l'école du village, encadrés par des membres de l'association des Planteurs Volontaires. Tout en posant mille questions sur le rôle des arbres, la notion de fruit, la préservation de la nature et la biodiversité, les enfants ont planté 8 poiriers d'une espèce ancienne "La Beurré Diel", des framboisiers et des groseilliers. Le projet de plantation de la commune de Bonnay verra quant à lui le jour fin novembre 2020.





Gentelles

Un dernier spectacle avant le confinement

Le spectacle "Rafistol et Maestro" était programmé samedi 14 mars à l'Espace Maintenon pour le plaisir des fidèles de la saison culturelle décentralisée mise en place par la Ville de Corbie et la Communauté de Communes du Val de Somme.

"À quelques heures près, ce spectacle n'aurait pu avoir lieu ! Et cela aurait été dommage. Comme il y avait moins de 100 inscrits, la municipalité de Gentelles avait maintenu ce spectacle prévu de longue date, organisé en collaboration de la Communauté de Communes du Val de Somme, dans l'espace Maintenon" fait remarquer Xavier Commecy ; maire de la commune.

Et les spectateurs étaient au rendez-vous... espacés d'un mètre chacun de l'autre. Une quarantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants ont bien ri pendant l'heure et demie de la représentation. Quelques accessoires du quotidien, un peu de lumière, un peu de musique et beaucoup d'imagination, cela peut faire un spectacle de qualité. Les plus jeunes ont ri des clowneries des deux artistes ; les plus grands aux comiques de l'absurde ou de répétition proposés et aux jeux de mots qui perlaient les dialogues. Chacun a pu y trouver son compte, quel que soit son âge pour passer un bon moment.



La soirée s'est achevée autour d'un verre (mais pas trop près les uns des autres) offert par la municipalité de Gentelles. "Et c'est alors que nous avons appris que les rassemblements non indispensables n'étaient plus autorisés. Il a donc fallu se séparer. Vivement le prochain spectacle !" ajoute Xavier Commecy.

Emploi : Quand l'offre rencontre la demande

La Journée de l'Emploi et de la Formation est devenue au fil des années un outil très apprécié des entreprises et des demandeurs d'emploi.

La 5^{ème} Journée de l'Emploi et de la Formation organisée début mars au marché couvert par la commune est aujourd'hui devenue un incontournable pour les institutions et les entreprises qui souhaitent recruter. C'est aussi un moment privilégié pour les demandeurs d'emploi et celles et ceux qui ont un projet de réorientation professionnelle en souhaitant souvent obtenir une formation pour passer d'un emploi à un autre. Ce mardi 10 mars à 11 h, plus de 200 personnes avaient déjà arpenté les allées de ce grand marché de l'emploi.

Pour cette 5^{ème} édition, plus de 70 tables étaient occupées par des représentants de différentes branches d'activité, agence d'intérim, centres de formation, métiers en uniforme, entreprises de travaux publics, maisons familiales ou de services publics liés à l'emploi.

Des associations d'insertion étaient aussi venues expliquer leurs missions comme La Maisonnée installée à Corbie et qui encadre des salariés qui interviennent dans des travaux auprès de communes. Sur de nombreux stands, des affichages détaillaient les postes à pourvoir. Une visibilité appréciée des personnes ayant déjà une idée précise dans leur orientation professionnelle.

Finances publiques

Du changement à venir



Vous avez l'habitude d'aller en Trésorerie pour payer vos factures en espèces. Attention, à compter du 1^{er} juillet 2020, les trésoreries n'accepteront plus les paiements en numéraire. Coup d'œil et explications sur ces changements.

Présentation du Datamatrix

Pour pouvoir payer dans le réseau des buralistes de la Somme, il est impératif que les Avis des Sommes à Payer apposent un Datamatrix.

Ce Datamatrix contient des données de facturation permettant l'imputation directe des sommes versées par l'utilisateur. L'utilisateur n'a qu'à scanner le datamatrix sur le terminal du buraliste, lequel encaissera le versement.

Ce dispositif permet de garantir la confidentialité vis-à-vis de l'utilisateur : le buraliste n'aura pas connaissance de la nature de la créance.



Si vous souhaitez payer votre taxe d'habitation, taxe foncière, frais de cantine, amendes... en numéraire, il vous faudra désormais pousser la porte d'un des 3 buralistes du territoire du Val de Somme ou l'un des 70 buralistes du département.

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a signé une convention avec la FDJ (Française Des Jeux) et la Confédération des buralistes pour accueillir les administrés qui souhaitent régler leurs factures.

Les buralistes partenaires accepteront les paiements en numéraire (jusqu'à 300 €) ou les paiements par carte

bancaire. Pour pouvoir payer votre facture, il faudra que celle-ci présente un DATAMATRIX. Ce petit logo qui ressemble à un QR-Code permettra l'identification de la personne et la somme de la facture à acquitter.

Attention : Si aucun DATAMATRIX ne figure sur votre facture vous ne pourrez pas régler votre dette en numéraire.

 **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

Pour le Val de Somme, 3 établissements vous proposent ce service :

Le Café des sports

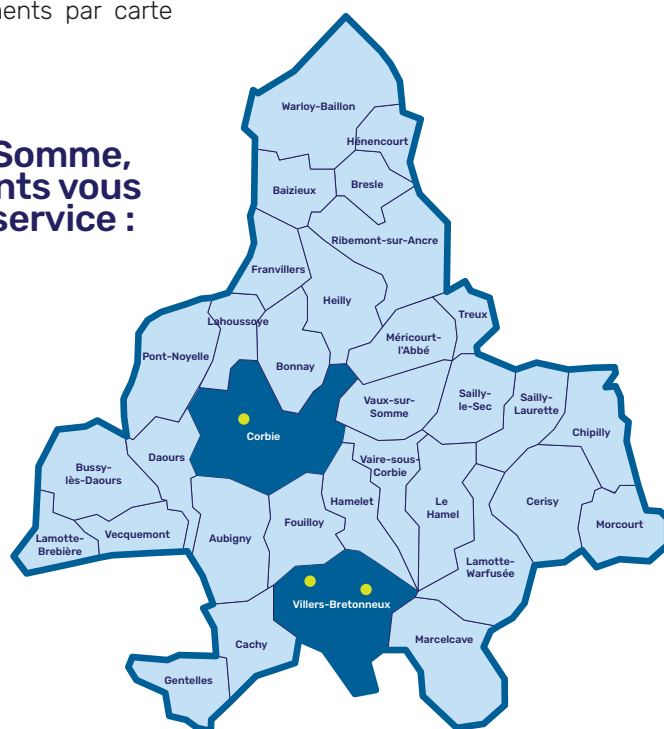
11 rue Henri Barbusse
Corbie

Le Forum

11 rue de la République
Villers-Bretonneux

Café Le Flash

50 rue des Tavernes
Villers-Bretonneux



Budget de la Com de Com

Le budget principal et les 6 budgets annexes ont été votés le 5 mars 2020.

En plus du budget principal existent 6 autres budgets annexes pour :

- l'eau potable
- la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- le tourisme
- l'assainissement non collectif
- l'assainissement collectif
- le développement économique.

Le montant total des prévisions budgétaires s'élève à 29 806 500 €. Cette somme sert à couvrir les services qui vous sont apportés au quotidien, tels que :

- les travaux de voirie
- le traitement des eaux usées
- la gestion du réseau et la distribution de l'eau potable
- l'entretien des bâtiments intercommunaux : centre aquatique, gymnases, médiathèque...
- la gestion des déchets
- les activités touristiques, l'animation culturelle et la lecture publique
- ...

L'ensemble du budget est consultable sur le site de la Com de Com : valdesomme.com

La fiscalité en Val de Somme

La fiscalité n'évoluera pas au sein de la Communauté de Communes du Val de Somme, d'ailleurs celle-ci n'a jamais augmenté depuis sa création.

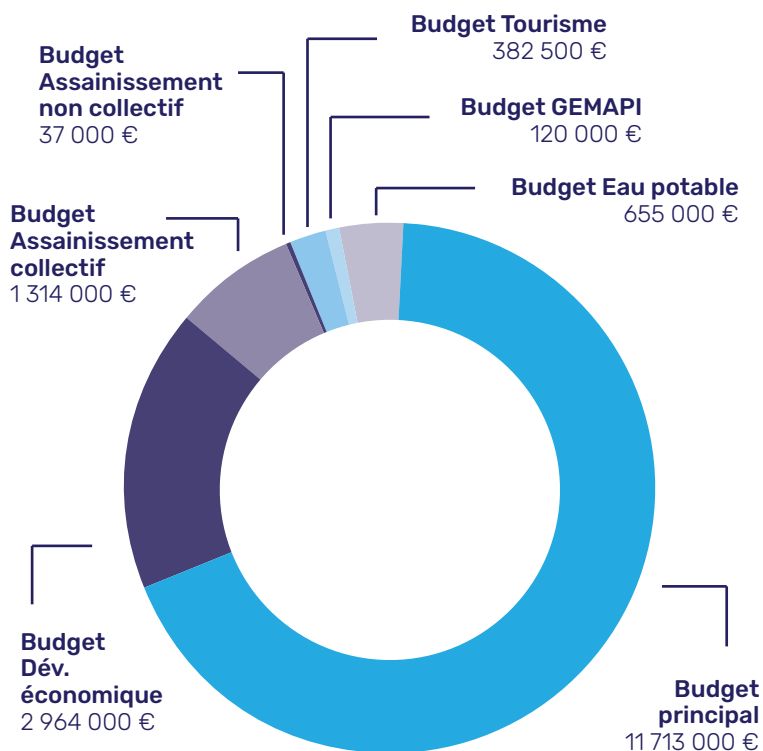
Taxe d'habitation : 13,08 %.

Taxe foncière non bâti : 1,65 %.

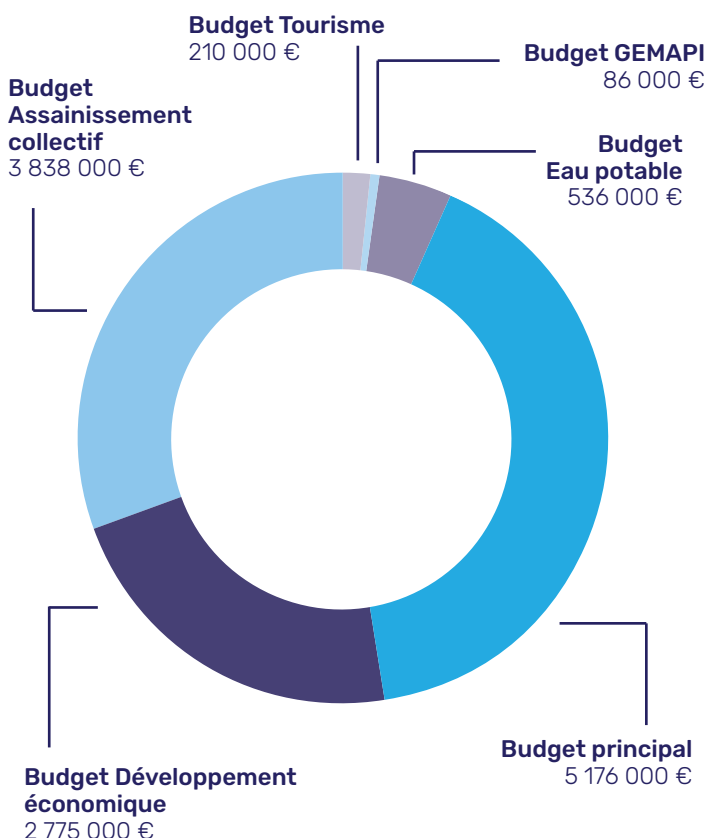
CFE (Cotisation foncière des entreprises) : 22,5 %.

Baisse du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui passe de 11,6 % à 11 %.

Dépenses de **fonctionnement**



Dépenses d'**investissement**





L'eau potable

De gros travaux pour la sécuriser

Depuis le 1^{er} janvier 2020 c'est désormais la Communauté de Communes du Val de Somme qui gère la compétence eau potable pour 24 communes du territoire. Des travaux de renouvellement et d'investissement sont nécessaires dans plusieurs communes pour assurer une sécurité sanitaire de l'eau.*

Très récemment (5 mai 2020), l'Agence Régionale de Santé (ARS) a procédé à une analyse de l'eau potable sur le captage de Cerisy (qui dessert Cerisy et Chipilly) faisant apparaître une concentration en nitrates de 55,8 mg/l, pour un seuil maximal de 50 mg/l. C'est la 2^{ème} analyse consécutive qui dépasse ce seuil.

La commune de Morcourt présente également depuis plusieurs années des dépassements réguliers du seuil de qualité pour le paramètre pesticides.

En conséquence, les usagers de ces communes ont été informés que l'eau est impropre aux usages alimentaires pour les femmes enceintes et les nourrissons (affichage en mairie et à la Communauté de Communes et le bilan de qualité de l'eau joint à la facture d'eau).

Grâce aux conclusions du diagnostic eau potable mené dans le cadre de l'élaboration du PLUI et bien avant les recommandations de l'ARS (Agence Régionale de Santé), la CC Val de Somme

a décidé d'engager en priorité la sécurisation de l'alimentation en eau potable de ces communes.

Des réseaux seront posés entre les 3 communes et un réseau indépendant d'alimentation d'eau potable conforme aux normes physico-chimique. Les études de conception sont en cours et les travaux devraient commencer en 2021. Les usagers seront informés de l'évolution de la qualité de l'eau jusqu'à ce que les travaux soient réalisés.

Vous pouvez consulter les documents relatifs à la qualité de l'eau dans votre commune sur le site de la CC Val de Somme : valdesomme.com dans la rubrique "Compétences" "Eau / assainissement"

*Aubigny, Baizieux, Bonnay, Bresle, Bussy-lès-Daours, Cerisy, Chipilly, Corbie, Daours, Fouilloy, Hamelet, Heilly, Hénencourt, Lamotte-Brebière, Méricourt l'Abbé, Morcourt, Pont-Noyelle, Ribemont-sur-Ancre, Sailly-le-Sec, Sailly-Laurette, Treux, Vaire-sous-Corbie, Vaux-sur-Somme, Vecquemont.

Info relève des compteurs

Compte tenu de la situation sanitaire, la campagne de relève des compteurs qui devait être organisée par la société Hydra pour les communes de Baizieux, Bresle, Cerisy, Chipilly, Heilly, Hénencourt, Lamotte-Brebière, Méricourt l'Abbé, Morcourt, Pont-Noyelle, Ribemont-sur-Ancre, Sailly-Laurette, Sailly-le-Sec, Treux, Vaire-sous-Corbie et Vaux-sur-Somme sera reportée sur les mois d'octobre et novembre 2020. La facture de juillet sera donc établie sur des consommations estimées.





Circuits courts : du producteur au consommateur

*Durant le confinement, l'alimentation en circuit court a été largement plébiscitée par les Français.
Petit tour d'horizon en Val de Somme et ses environs...*

Est considéré comme circuit court la vente directe du producteur au consommateur, ou la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Ce mode de commercialisation se diversifie déjà depuis plusieurs années, les consommateurs recherchent avant tout la qualité, la saisonnalité, la traçabilité, la fraîcheur des produits qu'ils achètent et consomment.



Marchés



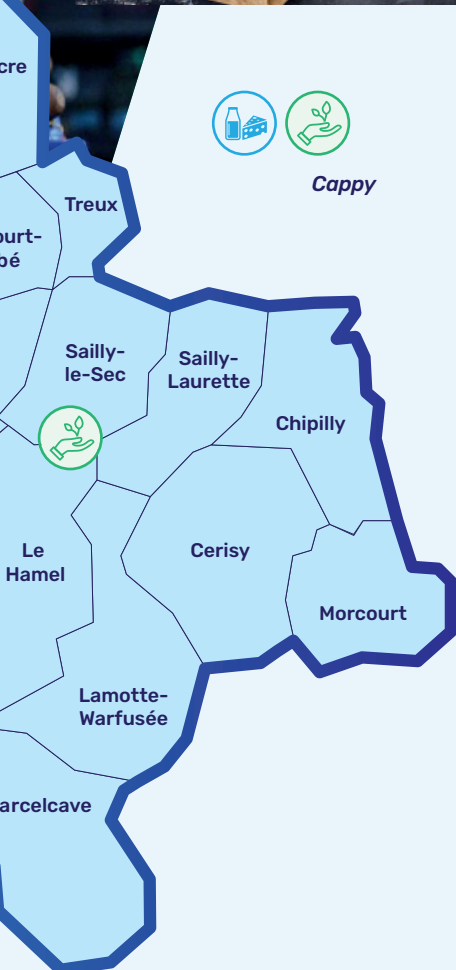
Vente de produits fermiers
et/ou locaux



Producteurs



Distributeurs de légumes
et produits de la ferme



Cappy

Aubigny

Marché tous produits

Chaque mercredi matin
Centre du village
Rens : Mairie d'Aubigny - 03 22 48 36 19
mairie-aubigny@wanadoo.fr

Corbie

Marché des producteurs locaux / marché du terroir

Chaque mercredi matin de 8 h à 13 h
Place de la République



Marché tous produits

Chaque vendredi matin de 8 h à 13 h
Centre-ville
Rens : mairie de Corbie - 03 22 96 43 00
www.mairie-corbie.fr

La ruche qui dit oui

2 jeudis par mois de 17 h à 18 h 30
Lycée Sainte Colette - Rue de l'Enclos
laruchequiditoui.fr

Distributeur de pommes de terre

Rue de la République

Fouilloy

Marché tous produits

Chaque dimanche matin
Centre-ville
Rens : Mairie de Fouilloy - 03 22 48 12 19
mairiefouilloy.fr

Gentelles

La ferme des Tilleuls : fruits, légumes biologiques de saison

Vente directe à la ferme
11 chemin de Thézy
Rens : lafermedestilleuls80@gmail.com
ferme-tilleuls.fr

Ribemont-sur-Ancre

Les paniers d'Isabelle

Ferme des Près Saint-Anne
2 rue du Marais
Rens : vilecomte80@gmail.com
vitruineducoquelicot.fr

Sailly-le-Sec

EARL Delsaux

Production de viande bovine sur commande
Rens : ddelsaux@club-internet.fr

Villers-Bretonneux

Marché tous produits

Chaque mercredi matin de 8 h à 13 h
Centre-ville
Rens : mairie de Villers-Bretonneux
03 22 96 31 00 - villers-bretonneux.com

Distributeur de fruits, légumes et œufs

Rue de Corbie

Aux alentours Cappy

La cueillette de Cappy

Rue de Bana
Rens : laceuilletedecappy@orange.fr
cueillette-fruits-legumes-producteur.fr

Fréchencourt

Ferme des vallées : fruits et légumes de saison

Vente directe à la ferme : 6 rue basse
Rens : info@fermedesvallees.fr
fermedesvalles.fr

Glisy

Esprits fermiers

1 allée de Maître Zacharius
espritfermier.com

Querrieu

La Laiterie de Carus Rivus

19 route nationale





Confinement : les belles initiatives

Durant cette période de confinement, des initiatives solidaires pour aider les personnes vulnérables et les personnels en première ligne se sont multipliées. De nombreuses actions ont vu le jour dans le Val de Somme, du portage de paniers, à la création et distribution de masques. À l'origine de ces belles initiatives des associations, des particuliers et des municipalités.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Des masques et de la solution hydroalcoolique

La Com de Com a financé l'achat de masques tissus pour tous les agents territoriaux du territoire. Ainsi, tous les agents communaux de chaque ville et village ont reçu une dotation de masques lavables pour pouvoir assurer leurs missions de service public en toute sécurité. Les masques en tissu ont été confectionnés par la société Lebeurre, qui a récemment implanté son activité logistique sur la zone d'activités du Val de Somme à Villers-Bretonneux.



AUBIGNY

Un nouveau marché

Afin d'apporter aux habitants du village un rapprochement pour la vente de produits de première nécessité, un petit marché au centre du village a vu le jour : fromager, fruits et légumes, plantes de serre, boucherie-charcuterie, traiteur, etc. Les habitants d'Aubigny et des communes voisines ont fait un très bon accueil à tous les commerçants et devant ce succès le petit marché sera pérennisé chaque mercredi sur la place du village.



**AUBIGNY,
VECQUEMONT,
DAOURS, BUSSY-
LÈS-DAOURS**

**Le Club de football
intercommunal, solidaire**

"Solidarité, entraide, engagement sont des valeurs très importantes pour notre club qui devait fêter son centenaire le 23 mai. Mais face à la pandémie, les activités, entraînements et tournois ont été annulés ; ils seront reprogrammés l'année prochaine" indique Romaric Leclercq, un des dirigeants de ce club intercommunal. Mais fin de saison oblige, le club se retrouvait avec un stock de boissons périssables d'ici la saison prochaine. Le bureau a donc décidé de faire don de ces boissons à l'hôpital de Corbie à l'intention des soignants. Un geste sportif et solidaire.

VILLERS-BRETONNEUX
**La musique a rompu
l'isolement des résidents**

Les résidents de l'EHPAD de Villers-Bretonneux attendaient avec impatience Luc PLATEAUX, joueur de cornemuse, qui avait promis de faire le tour de l'établissement. Les pensionnaires ont applaudi derrière leurs fenêtres le musicien qui s'est déplacé tout autour de la maison de retraite Firmin Dieu. "Une belle bouffée d'oxygène dans ces moments difficiles, nous remercions vivement M. Plateaux pour son intervention" a confié Laurence CARON, animatrice de l'EHPAD qui tient également à remercier l'ensemble des personnes qui sont venues depuis quelques semaines déposer des magazines, du muguet, des dessins d'enfants et tous ceux qui soutiennent le personnel avec beaucoup de générosité.



BUSSY-LÈS-DAOURS

Un concours d'épouvantails pour dire merci aux soignants

Afin de rendre le confinement moins stressant, le Comité des fêtes de Bussy-lès-Daours a proposé aux habitants de réaliser des épouvantails solidaires avec le personnel de santé. "Avec les moyens du bord, vieux vêtements, matériel de récupération et un peu de créativité, les habitants du village ont pu réaliser un épouvantail visible de la rue sur lequel figuraient les consignes de sécurité et le soutien à nos héros du quotidien" précisent les responsables du comité des fêtes. Ce fut l'occasion d'occuper les enfants et les grands et de passer un bon moment.

PONT-NOYELLE

Des cartes pour les résidents des EHPAD

À l'initiative d'une habitante de la commune, elles sont un petit groupe à avoir pris leurs ciseaux, papier et stylos pour réaliser de jolies cartes pour les résidents des EHPAD et rompre leur isolement.

MARCELCAVE

Des visières gratuites pour ceux qui sont en première ligne

C'est ce qu'a fait Ludovic FREMAUT grâce à son imprimante 3D. Dès le début du confinement et face aux problèmes des protections et des masques, Ludovic s'est lancé dans la production de visières avec 3 autres habitants du village, grâce au soutien de la mairie et de la cartonnerie DS Smith de Trois Rivières (société où travaille Ludovic) qui ont fourni les plastiques transparents. Cette initiative a permis rapidement et gratuitement d'équiper les soignants des environs.

Des masques gratuits pour le personnel soignant ont également été confectionnés par Julie VERRY, du Manoir de Julie à Marcelcave.



CACHY

Un air de Pâques

Une proposition a été lancée à tous les habitants du village : les bricoleurs, mamans imaginatives et enfants artistes ont été appelés à fabriquer des œufs, des poules, des lapins, des cloches pour les mettre dans leur jardin et ainsi "donner un air de Pâques à Cachy". Les habitants ont également été appelés à participer à l'opération "Confinés mais aux aguets !". Un défi simple : chaque jour consacrez 10 minutes à l'observation et au comptage des oiseaux de jardin afin d'améliorer les connaissances sur les oiseaux. Des sachets de graines de fleurs ont également été distribués aux habitants afin qu'ils puissent participer au fleurissement de la commune.



CORBIE

"20 coups de trompe chaque soir à 20 h précises, c'était bien peu de chose en solidarité et remerciements envers tous ceux qui ont tant donné et pris des risques pour venir à bout de cette pandémie" explique Guy PANIER. Beaucoup d'habitants attendaient son premier coup de trompe pour s'associer de diverses façons. Cette trompe puissante en sonorité servait autrefois à assurer la sécurité des cantonniers sur les voies de chemin de fer.

L'entreprise Roquette à Vecquemont

L'entreprise Roquette a exceptionnellement produit 5 000 litres de solution hydroalcoolique par semaine sur son site de Lestrem dans le Pas-de-Calais. Elle a décidé d'en offrir aux professionnels de santé. 20 litres de cette production de solution, puis plusieurs livraisons de 400 litres, ont été offertes par l'unité de Vecquemont aux professionnels de santé du Val de Somme. "Dans un premier temps, nous avons contacté les maires des communes qui ont des structures médicalisées, médecins et infirmières. Charge à eux de venir chercher le produit pour ensuite le partager entre ces professionnels de santé" explique Nathalie BLOT, directrice adjointe des services de la CCVS. Une distribution assurée par Didier REBILLOT, technicien à la CCVS et qui s'est servi du dossier spécial santé publié il y a quelque temps dans le Mag ; un dossier qui recense tous les professionnels de santé.

FRANVILLERS

Des masques pour tous

Un ensemble de couturières a fabriqué des masques tissus pour les villageois qui leur ont été distribués. En lien avec la boulangerie du village et la municipalité, des livraisons de panier ont été réalisées pour les habitants qui en avaient besoin.

LAMOTTE-WARFUSEE ET RIBEMONT-SUR-ANCRE

Distribution de gourmandises !

Ces 2 communes ont réalisé une opération spéciale pour Pâques. Les comités des fêtes en lien avec les municipalités ont procédé à une distribution de gourmandises chocolatées. Le chocolat est arrivé jusqu'aux maisons pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

LE HAMEL

Soutien aux personnes isolées

Expédition de courrier, courses livrées, organisation de portage de paniers pour les personnes les plus isolées ont été réalisées par la municipalité et les bénévoles.



HEILLY

Des masques faits maison !

Création d'un "petit atelier de couture" par un couple d'Haute-feuillois qui ont fourni la matière et ont confectionné gratuitement 430 masques pour adultes et enfants. Une famille a confectionné des surblouses pour les soignants à partir de matière première gracieusement offerte.

De nombreuses actions ont vu le

jour pour offrir des élastiques, faire des achats alimentaires et les médicaments, des distributions de masques.

BONNAY

Création de masques tissus

Les couturières bénévoles ont créé des masques pour tous les habitants du village.

Des telles initiatives ont vu le jour dans les 33 communes de notre territoire, nous n'avons malheureusement pas pu indiquer dans cet article toutes les actions qui ont pu voir le jour.



Opération Hauts-de-France Propres

édition 2020

Merci aux participants !

Une fois de plus, le Val de Somme s'est mobilisé dans le cadre de l'opération Hauts-de-France Propres qui s'est déroulée les 7, 8 et 9 mars derniers. Plus de 20 points de départs ont été recensés sur tout le territoire de la Communauté de Communes, à Aubigny, Bonnay, Bussy-lès-Daours, Corbie, Daours, Fouilloy, Franvillers, Hamelet, Heilly, Lamotte-Brebière, Le Hamel, Marcelcave, Ribemont-sur-Ancre, Sailly-Laurette, Vecquemont et Villers-Bretonneux. Des établissements scolaires, des associations de pêche, de chasse et de nombreuses structures associatives, des communes, des entreprises, des jeunes et des adultes, tous ont répondu présents.

Merci à eux d'avoir pris quelques heures de leur temps libre pour prendre soin de leur environnement et rendez-vous encore plus nombreux l'année prochaine.



Masques, et gants : nouvelle source de pollution

Une nouvelle source de pollution a fait son apparition depuis le début du déconfinement ; il s'agit des masques et des gants de protection usagés.

Même s'ils en donnent l'impression, les masques chirurgicaux ne sont pas faits en papier mais en PLASTIQUE. La matière qui les compose principalement est le polypropylène "non tissé" ; un dérivé du pétrole et au même titre que les sacs plastiques, ils mettent jusqu'à 450 ans pour se désagréger dans la nature.

Ces incivilités représentent un véritable danger de contamination et polluent l'environnement. Non seulement la grande majorité des déchets jetés par terre finit souvent sa route dans les mers et océans et lorsque les masques jetables et gants se retrouvent dans les caniveaux, ils perturbent le traitement des eaux usées en créant des bouchons dans les réseaux d'assainissement.

La sécurité de nos agents

Mais les premiers à en faire les frais sont les agents de collecte de déchets et les personnes chargées de l'entretien du domaine public. Pour éviter de contaminer

les autres et polluer l'environnement, voici quelques consignes simples à suivre pour se débarrasser des masques, mouchoirs, gants et lingettes :

■ Disposez masques, gants, mouchoirs et/ou lingettes dans **un sac poubelle dédié et résistant disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**

■ Une fois le sac rempli, refermez-le soigneusement et conservez-le 24 heures.

■ Votre sac doit être jeté dans la poubelle à ordures ménagères.

En aucun cas ces déchets ne doivent être mis dans la poubelle à couvercle jaune, ces déchets ne sont pas recyclables. Plusieurs études à travers le monde sont en cours pour recycler les masques sanitaires ou créer des masques biodégradables.

En attendant, la législation évolue : jeter des déchets sur la voie publique (masques, gants ou encore mégots) pourra être sanctionné d'une amende de 135 € contre 68 € actuellement.

Compostage 7 kg de déchets en moins

Une personne produit, en moyenne, chaque mois, 7 kg de déchets qui peuvent être valorisés dans le composteur. Voilà une belle façon de réduire le volume de vos ordures ménagères. Et vous êtes doublement gagnants : vous transformez vos déchets en compost et vous allégez votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Retrouvez plus d'information dans le guide du tri, que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres en décembre et que vous pouvez retrouver sur notre site internet :

valdesomme.com

rubrique environnement.

Si vous souhaitez acheter un composteur au tarif préférentiel de 25 €, contactez l'ambassadrice du tri au 03 22 96 35 96.

CORONAVIRUS : que faire de mes déchets ?



Favoriser la relance

après les mesures d'urgence

Pour aider les entreprises du territoire à faire face à la crise liée à l'épidémie de COVID-19, l'État, la Région Hauts-de-France et de nombreuses institutions ont mis en place des dispositifs d'aide. En complément de ces aides, la Communauté de Communes a décidé d'engager un plan de relance pour soutenir les entreprises du territoire. L'arrêt momentané de nombreuses activités a particulièrement fragilisé l'économie de proximité. Aujourd'hui, il est primordial de maintenir l'activité pour préserver les emplois. C'est pourquoi, la Communauté de Communes du Val de Somme lance un plan de relance pour venir en aide aux acteurs économiques en difficulté et favoriser la reprise d'activités.

Consolider l'économie locale

Pour agir rapidement, la Communauté de Communes s'est entourée de représentants des professionnels pour connaître les difficultés rencontrées ces derniers mois.

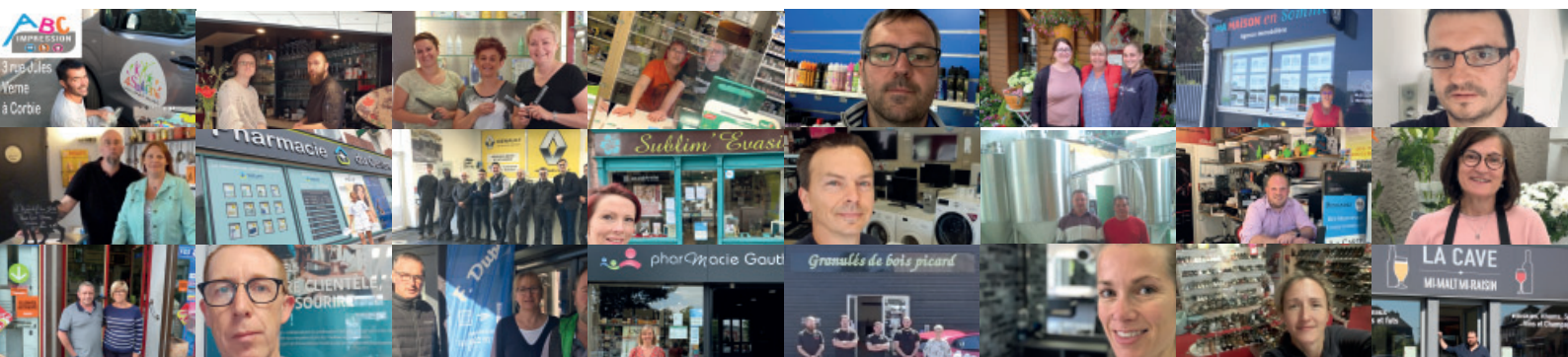
Sur la base de ces échanges, un questionnaire a été adressé à 220 entreprises (restaurateurs, artisans, commerçants, entreprises de moins de 10 salariés) qui ont été contraintes de cesser leur activité. Le recensement des besoins a permis d'engager des actions concrètes (voir encadré). Pour ce faire, une première enveloppe de 200 000 € a été mobilisée.

Consommez local

Parce que nous souhaitons tous que nos communes soient vivantes, plus que jamais, il est primordial de faire vivre nos commerces locaux. Chacun d'entre nous est acteur du dynamisme économique local.

Privilégier les entreprises de nos communes, c'est favoriser l'emploi, l'économie et la vie du Val de Somme.

La Com de Com accompagne ce mouvement dans les 33 communes et met en avant les commerçants du Val de Somme : ils sont en couverture de ce magazine.



Des actions directes et immédiates

Le plan de relance engagé aujourd'hui par le Val de Somme s'articule autour de mesures en faveur de l'économie de proximité (pour les 220 entreprises ciblées par le questionnaire) :

■ **Un soutien immédiat** : création d'un fonds de solidarité économique du Val de Somme, selon les critères suivants :

- Aide sur les loyers. Prise en charge de deux mois de loyer (mars et avril). Plafonné à 1 000 € par mois.
- Aide à l'achat de matériel de protection. Plafond fixé à 1 000 €.

■ **Un soutien à moyen terme** : soutien pour toute souscription de solution de trésorerie. Possibilité de prise en charge de 30 % de la somme empruntée. Aide plafonnée à 5 000 €.

Contact :

Communauté de Communes du Val de Somme

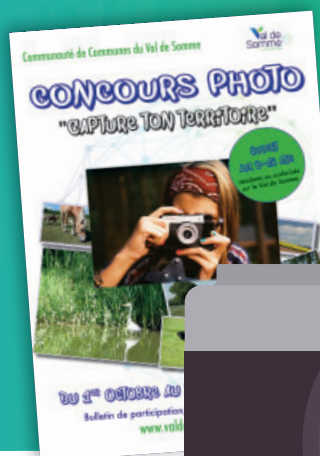
Nathalie BLOT

03 22 96 35 92

ou n.blot@valdesomme.com

Les apprentis photographes récompensés

Les jeunes de notre territoire ont l'œil ! Et c'est à travers leurs yeux que nous souhaitons redécouvrir certaines richesses de notre territoire. C'est donc à leur attention qu'en octobre dernier la Communauté de Communes a lancé un concours photos. Un concours réservé aux enfants résidents ou scolarisés sur le Val de Somme, âgés de 8 à 15 ans.



Nous remercions tous les participants qui ont fait preuve de créativité. Au mois de juin, les jeunes sélectionnés ont été reçus à la Communauté de Communes pour recevoir leurs lots, ils sont tous repartis avec un bon d'achat d'une valeur de 50 €.

Le concours était également ouvert aux établissements scolaires du territoire. Une seule école a souhaité participer, c'est la classe de CE1-CE2 de Madame Vayssière, enseignante à l'école primaire de Franvillers. Sa classe a travaillé autour de la fabrication d'un hôtel à insectes et s'est servie de cette jolie réalisation pour effectuer des clichés. Tous les élèves ont été récompensés et chacun est reparti avec un petit hôtel à insectes à installer chez soi.



Hôtel à insectes réalisé par la classe de CE1-CE2 de M^{me} Vayssière à Franvillers



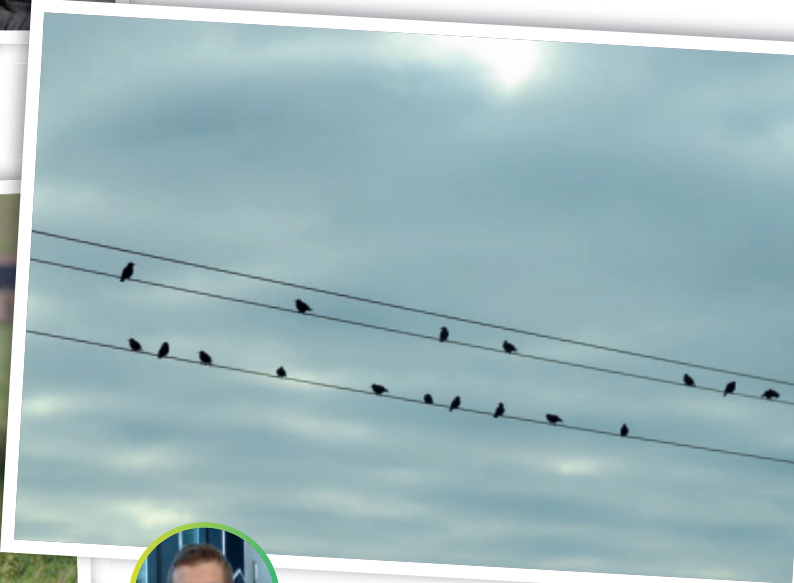
*L'ancienne usine de bonneterie
et ses toits irréguliers - Villers-Bretonneux*
Clément Chauvet



*Chardons dorés aux lueurs du soleil couchant
Villers-Bretonneux*
Emma Chauvet



L'aigrette blanche - Bonnay
Louison Ducange



Les sansonnets perchés - La Neuville-lès-Corbie
Enguerran Hanquier

La lecture publique tisse son réseau sur le Val de Somme



Projet de médiathèque à Villers-Bretonneux

Trois médiathèques intercommunales devraient bientôt animer le réseau de lecture publique du territoire du Val de Somme. Une décision importante votée par les délégués communautaires pour que chaque habitant de notre Communauté de Communes ait facilement accès à la culture.



Une première médiathèque ouverte en 2011 à Corbie dans l'Enclos

Commencée en 2001, la réflexion sur la mise en place d'un réseau de lecture publique sur l'ensemble du territoire du Val de Somme a débouché en avril 2011

sur l'ouverture de la première médiathèque intercommunale dans l'Enclos de l'Abbaye. Ce grand vaisseau de lumière a trouvé sa place dans ce site historique où les moines mirent au point au VIII^e siècle l'écriture Caroline. Les murs extérieurs recouverts de bardages aux couleurs rouille étonnent le visiteur, mais on ne

perçoit pas directement les dimensions du bâtiment "Ce conteneur culturel", pour reprendre l'expression de Ludovic Blankaert, l'un des concepteurs de l'équipement, a enregistré près de 43 000 entrées en 2019 et abrite aujourd'hui 25 000 documents.

Tout a été pensé dans cette médiathèque pour que les usagers se sentent bien, de la disposition des rayonnages à la couleur des sièges. Différents espaces sont proposés, fiction jeunesse, documentaire, fiction adulte, musique, périodiques. On peut y consulter ou y emprunter des ouvrages papier, mais aussi CD audio et DVD. Des gradins permettent aux grands et petits de profiter confortablement des animations qui ont intéressé 1 800 personnes en 2019. Une réflexion a lieu actuellement pour adapter les horaires aux besoins des usagers.



L'entrée de la médiathèque à Corbie

Deux autres médiathèques à venir à Ribemont-sur-Ancre et Villers-Bretonneux

S'il est déjà acté en termes de vote, cet aménagement culturel du territoire n'est pas terminé. Car s'il est cohérent d'avoir d'abord installé une médiathèque dans la plus grosse agglomération de la Communauté de Communes, il faut aussi créer un maillage sur le territoire pour que le réseau de lecture publique puisse se déployer. Deux nouvelles médiathèques vont donc s'ouvrir dans les années à venir, l'une au nord de notre territoire et l'autre au sud.

Une médiathèque est en construction à Ribemont-sur-Ancre sur le site de l'ancienne filature de laine peignée Hourdequin. Ce projet qui respecte l'architecture initiale de cette entreprise est aussi le moyen de valoriser le patrimoine industriel de notre territoire. À Villers-Bretonneux, une nouvelle médiathèque intercommunale sera implantée rue d'Herville. Sa construction s'échelonnait sur toute l'année 2021.

Le choix de l'emplacement de ces deux médiathèques a été longuement débattu par la commission culturelle. Il s'agissait de couvrir judicieusement le territoire pour que chaque équipement puisse rayonner culturellement au bénéfice des communes alentour. À noter que les dépenses d'investissement et de fonctionnement de ces médiathèques seront totalement prises en charge par la Communauté de Communes.



Les travaux à la "Filature" de Ribemont-sur-Ancre

Trois médiathèques ouvertes à tous

Avec une unique carte, vous pourrez accéder aux trois médiathèques du Val de Somme et profiter des 50 000 documents proposés en les réservant en ligne et en venant les chercher dans l'équipement de votre choix.



Projet de médiathèque à Villers-Bretonneux

A retenir...

L'Etat (DRAC) et la Région Hauts-de-France soutiennent les dépenses d'investissement à hauteur de 40 % et de 30 %.

Nous reviendrons dans les prochains Mag ' sur l'avancée des projets et le développement du réseau de lecture publique sur le Val de Somme.

Médiathèque Intercommunale du Val de Somme

31 bis rue Gambetta
Enclos de l'Abbaye
80800 CORBIE
03 22 96 35 86
mediatheque@valdesomme.com
www.lecturepublique.
valdesomme.com

Ouverte toute l'année les :

- mardi de 15h à 18h
- mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 15h à 18h
- vendredi de 10h30 à 12h et de 15h à 19h
- samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h.



Créer avec des déchets

Créer avec des déchets, c'est ce que l'on appelle le "surcyclage" ou "upcycling" en anglais. Il suffit d'un peu d'imagination, de créativité et de récupération de matériaux dont on n'a plus l'usage afin de les transformer pour leur donner une nouvelle vie ; rien ne se perd, tout se transforme !



Bussy-lès-Daours : un spectacle créé avec des matériaux de récupération

Pour fêter les 50 ans de l'IME de Bussy-lès-Daours et les 30 ans de l'IMPRO de Corbie, le personnel a décidé de monter un spectacle intitulé "Aux pays du 7^{ème} art" avec les jeunes des deux établissements. Un énorme projet monté sur 3 ans et coordonné par Christèle Gaier avec l'aide de Caroline Boinet et Magali Lozouet, éducatrices. Avec une contrainte originale pour créer les décors, costumes, accessoires : tout réaliser en interne et n'utiliser que des matériaux de récupération pour tous les éléments de cette production.

Quand la contrainte booste la créativité

"Pour créer, dès qu'on a une idée, faut-il se ruer sur le premier catalogue de matériaux venu et commander tout ce dont on a besoin ? On peut faire autrement, nous dit Christèle Gaier, et regarder dans tout ce qui est jeté chaque jour".

Grâce à elle une bouteille en plastique devient une fleur, des centaines de rouleaux de papier WC se disposent en bouclier ou en roue de chariot, des rouleaux de plastique-bulle se transforment en jupes, des cannes de bambou s'articulent en chaises ou en tables.

Une façon de voir les choses et de consommer qui se transmet

Et cette manière de faire, cette manière d'appréhender le monde, Christèle essaie de la transmettre aux jeunes dont elle s'occupe dans ses ateliers. "Avec le papier mâché, on peut tout créer, explique-t-elle. Et si on rate, comme ça ne coûte rien on recommence !"





Au pays du 7^{ème} art : les dessous du décor

"Elles et ils s'appellent Perrine, Yasmine, Laure, Corentin, Théo, Chahyness et Dorcas. Ce sont des jeunes de l'IMPRO de Corbie qui ont participé au spectacle "Au pays du 7^{ème} art". Avec Christèle Gaier, tous m'ont expliqué comment ils avaient créé ce spectacle à partir de matériaux de récupération. Mais j'ai surtout été très étonné de toutes leurs connaissances en matière de respect de l'environnement. Ils ont conscience des problèmes que rencontre la planète au niveau de l'environnement. Pour eux, trier, recycler, réutiliser, récupérer, reconditionner, réparer... sont des verbes à utiliser au quotidien pour ne pas saturer la Terre de nos déchets."

Denis Demarcy

Nouveau ! Un espace recyclerie à la déchetterie de Corbie

Profitez-en pour y déposer les objets qui peuvent encore servir. Ils sont récupérés par les associations d'insertion : Emmaüs, Les Astelles, l'Escale.





Un territoire riche de sa biodiversité

La biodiversité est une composante de notre patrimoine naturel et, depuis plusieurs années, l'association Picardie Nature agit sur le Val de Somme pour faire découvrir nos richesses naturelles. Dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la Communauté de Communes du Val de Somme a d'ailleurs placé en enjeu n°1 le développement du territoire qui doit s'appuyer sur ses richesses patrimoniales (patrimoine bâti, naturel, culturel) et ses richesses paysagères.



PICARDIE NATURE

Picardie Nature, association citoyenne en faveur de la biodiversité

Picardie Nature est une association à but non lucratif constituée de citoyens agissant pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie. Les membres de l'association, étudient et participent à la connaissance de la biodiversité pour mieux la protéger, sensibiliser les citoyens et agir en sa faveur.

Étudier

Grâce aux bénévoles et salariés qui constituent les différents réseaux naturalistes*, l'association s'implique dans l'observation et l'étude de la faune sauvage en Picardie.

Agir

L'association a également pour mission la conservation et la protection de

certaines espèces, notamment celles qui vivent à proximité des activités humaines. Les bénévoles et l'équipe de Picardie Nature agissent également au plus près des particuliers en favorisant la cohabitation avec les espèces protégées comme les chauves-souris et les hirondelles par exemple.

Sensibiliser

Picardie Nature contribue également à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la biodiversité et de l'environnement par des sorties nature, des animations scolaires, des formations naturalistes...

*Les réseaux naturalistes sont des groupes constitués de personnes principalement bénévoles, s'intéressant à un groupe d'espèces (mammifères, amphibiens, chauves-souris...). Ils sont ouverts à toutes les personnes, novices ou confirmées, souhaitant participer à leur étude et leur préservation.

"Mieux connaître pour mieux protéger !"





Picardie Nature agit sur le territoire du Val de Somme !

L'association a été créée en 1970 et fêtera cette année ses 50 ans. Durant ces années, Picardie Nature a réalisé de nombreuses actions sur le territoire du Val de Somme. Inventaires, actions de protection de l'environnement, SOS chauve-souris, animations sont autant d'exemples d'actions qui ont été menées. Parmi elles, voici quelques exemples récents :

- Animations en partenariat avec l'office de tourisme et la médiathèque intercommunale.
- Création d'une mare pédagogique à l'école de Warloy-Baillon.
- Réalisations régulières d'inventaires de la faune (mammifères, oiseaux, insectes, etc.).
- Lancement d'une aire terrestre éducative à Warloy-Baillon avec les enfants de cycle 3 du RPI du Mont Faÿ.



Enquêtes participatives

Picardie Nature a lancé depuis janvier 2020 une enquête grand public : Un mois - Une espèce
En juillet, honneur aux LOIRS et LEROTS !
Vous avez vu ces espèces ?

Signalez le sur : <https://enquetes.clicnat.fr>

UN MOIS → une espèce
 juillet 2020

MENEZ L'ENQUÊTE !

Le Lérot et le Loir

Eliomys quercinus / Glis glis

OÙ LES CHERCHER ?

Ils fréquentent les forêts de feuillus surtout les hêtres, les chênes et les châtaigniers; mais aussi les forêts de conifères, les forêts humides mixtes ainsi que les vergers et les jardins. On peut donc les retrouver aux abords de nos maisons, parfois même à l'intérieur.

VOUS L'AVEZ TROUVÉE ?

<https://enquetes.clicnat.fr> pour nous en informer.

PICARDIE NATURE
 233 rue Eloi Morel - 80000 Amiens
 Tél. 03 62 72 22 53 | www.picardie-nature.org

Picardie Nature



Thomas HERMANT (Chargé d'études scientifique sur la faune sauvage)
233 rue Eloi Morel - 80000 AMIENS
Tél. : 03 62 72 22 53 - thomas.hermant@picardie-nature.org
www.picardie-nature.org

Qui sont-ils ?

En partenariat avec Picardie Nature, profitons de la saison estivale pour tester vos connaissances sur la faune et la flore samarienne. Faites correspondre la photo au bon numéro

À vous de jouer !



A

...



B

...



C

...



D

...



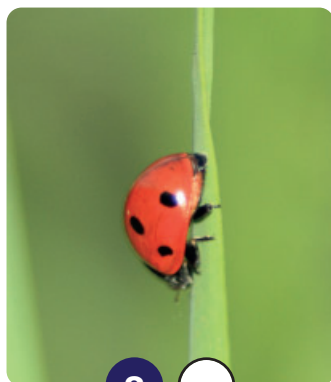
E

...



F

...



G

...



H

...



I

...



J

...



K

...



L

...

- | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|---------------------|-------------|-----------|
| 1 Saule têtard | 2 Pissenlit | 3 Chevêche d'Athéna | 4 Noisetier | 5 Machaon |
| 6 Osmie cornue | 7 Hérisson d'Europe | 8 Triton alpestre | 9 Ortie | 10 Origan |
| 11 Coccinelle à 7 points | 12 Hirondelle de fenêtre | | | |

Réponses : A:12/B:9/C:6/D:3/E:10/F:8/G:11/H:2/I:7/J:4/K:1/L:5

Saule têtard

Les arbres têtards, ou trognés, sont des arbres résultant d'une taille régulière des rejets partant du tronc (tous les 7 ans environ). Chez nous, il s'agit généralement de saules, de charmes ou de frênes. Autrefois, ces arbres servaient principalement à produire du bois de chauffage et à délimiter les propriétés. Leur taille répétée au fil des années génère des cicatrices et donc des bourrelets entraînant la formation de cavités dans le tronc, trous favorables à de nombreuses espèces cavernicoles (Chevêche d'Athéna, Chauve-souris, etc.). Malheureusement ils sont menacés et leur préservation est très importante pour le maintien de nombreuses espèces.

Chevêche d'Athéna

C'est la plus petite chouette de notre région et probablement la plus gracieuse. Ses yeux jaunes lui ont d'ailleurs valu le surnom de déesse aux yeux d'or. C'est une espèce qu'on retrouve principalement dans les vieux vergers au cœur des villages, dans les prairies bordées d'arbres têtards ou à proximité de vieux bâtiments peu fréquentés. C'est une espèce régulatrice de divers ravageurs comme les petits mammifères ou certains insectes par exemple.

Pissenlit

Connu de tous, le Pissenlit est une plante qui peut nourrir les animaux et les Hommes.

En effet, lorsque ses fleurs se transforment en graines, elles ne font pas que le bonheur des enfants qui soufflent dessus. Elles servent également de nourriture à des oiseaux granivores comme le Chardonneret élégant par exemple qui en raffole.

C'est aussi une plante dont toutes les parties peuvent être consommées par l'Homme : la racine pour faire du café, les feuilles en salade et les fleurs pour confectionner la fameuse confiture couleur de miel appelée cramailotte.

Hérisson d'Europe

C'est l'emblème des mammifères du jardin et d'ailleurs l'un des meilleurs amis du jardinier. C'est un très bon auxiliaire des cultures puisqu'il consomme de nombreuses espèces ravageuses comme les limaces et divers autres invertébrés par exemple.

Malheureusement, l'espèce subit un déclin important depuis plusieurs décennies du fait de l'utilisation de nombreux produits chimiques dans les jardins (comme les granulés à limaces) mais aussi de sa grande vulnérabilité aux collisions routières.

Osmie cornue

Cette petite abeille solitaire est une des premières à sortir au printemps.

Et il est très facile de la reconnaître avec son abdomen roux et son utilisation de divers trous dans lesquels elle pond avant de les maçonner pour en refermer l'ouverture (trous dans les hôtels à insectes, dans les murs, les aérations de fenêtre...).

Comme bon nombre d'abeilles, c'est un pollinisateur très performant qui sera un allié inégalable pour polliniser vos arbres fruitiers par exemple !

Origan

Bien connue des amateurs de cuisine, cette plante est en effet couramment utilisée en condiment (dans des sauces, des salades, sur les pizzas, dans les herbes de Provence, etc.).

Elle pousse principalement sur les milieux chauds et secs comme les jachères ou larris bien exposés par exemple. Ses fleurs violettes sont très attractives pour les pollinisateurs comme les abeilles ou les papillons.

C'est une plante idéale à planter dans son jardin si on souhaite observer des papillons et venir en aide aux espèces pollinisatrices.

Hirondelle de fenêtre

Comme bon nombre d'insectivores, cette espèce est en nette régression depuis de nombreuses années maintenant.

Elle est également victime de la destruction de ses nids qui, rappelons-le, constitue un délit du fait de la protection de l'espèce (pour tout conseil, il est possible de contacter Picardie Nature).

Comme sa cousine l'Hirondelle rustique, c'est pourtant un prédateur de moustiques important puisqu'elle peut en consommer jusqu'à 3 000 par jour !

Triton alpestre

Le triton est un animal de la famille des amphibiens, c'est-à-dire qui vit en partie sur terre et en partie dans l'eau.

En effet, l'espèce a besoin de points d'eau stagnants pour se reproduire. Elle est peu exigeante et se retrouve facilement dans des ornières de boisements, des abreuvoirs à bétail ou des mares dépourvus de végétation.

Sur terre, il consomme des petits mollusques, des vers, des insectes, etc. Dans l'eau, il se nourrit notamment de diverses larves et c'est un bon régulateur des larves de moustiques dans les zones d'eau stagnante.

Machaon

Le Machaon est incontestablement l'un des plus beaux papillons de notre région.

C'est aussi l'un des plus gros que nous puissions croiser ici. Même sa chenille est magnifique avec sa couleur verte ornée de bandes noires ponctuées d'orange !

Elle vit principalement sur les carottes, qu'elles soient sauvages ou cultivées dans les jardins.

L'observation de ce papillon est tout simplement un régal pour les yeux, une merveille de la nature !

Noisetier

C'est un incontournable des haies de nos campagnes et très souvent de nos jardins. C'est un arbre qui forme généralement des branches très droites. Il est donc souvent apprécié des jardiniers pour fabriquer des tuteurs mais aussi des arcs et des flèches artisanaux ! Ses noisettes sont bien évidemment appréciées par l'Homme, mais elles constituent également un important garde-manger pour de nombreuses espèces telles que l'Écureuil roux, le Muscardin, les mulots et campagnols, le Pic épeiche ou encore les mésanges par exemple.

Coccinelle à 7 points

Parmi la soixantaine d'espèces de coccinelles présentes en Picardie, c'est la coccinelle la plus connue du grand public. Et contrairement à sa cousine la Coccinelle asiatique, la Coccinelle à 7 points est autochtone, c'est-à-dire qu'elle est présente ici naturellement et n'a pas été introduite. Là encore, nous avons affaire à une grande amie des jardiniers et des agriculteurs puisque bon nombre d'espèces de coccinelles se nourrissent d'un type d'insectes ravageurs bien connus : les pucerons ! Les adultes et les larves en consomment quelques dizaines, voire centaines par jour ! Elles sont aux pucerons ce que les Hironnelles sont aux moustiques !

Ortie

C'est souvent la mal-aimée des jardins, et pourtant, cette plante a de très nombreuses vertus !

Tout d'abord, elle est comestible. En soupe, tarte ou même crue quand il s'agit de jeunes pousses, c'est une véritable source de fer et son goût de noix est très agréable. C'est également l'amie du jardinier au naturel, puisque le purin d'ortie est une vraie potion magique pour apporter de l'engrais à nos plantations.

Enfin, c'est aussi l'hôte de divers insectes comme le papillon Paon du jour par exemple qui pond sur l'ortie et dont les chenilles se nourrissent.

ANZAC DAY 2020

*L'attachement des habitants
du Val de Somme à l'Australie*

Sur le territoire de la Communauté de Communes, l'annulation des cérémonies d'hommage aux soldats australiens a donné l'idée aux habitants de montrer qu'ils n'oubliaient pas leurs amis venus des antipodes les défendre pendant la Grande Guerre. Dans de nombreuses communes, les fenêtres, les grilles, les murs des habitations rendent hommage aux jeunes combattants australiens et néo-zélandais qui ont participé aux terribles combats.

"Aux fenêtres et aux balcons, des dizaines de drapeaux australiens, de peluches et de dessins de kangourous et de koalas sont venus égayer ce triste mois d'avril. Pour les habitants, l'opération sonne comme une évidence, pour ne pas oublier le sacrifice de ces milliers d'hommes tombés à plusieurs milliers de kilomètres de leurs familles" écrit le Courrier Australien.

Avec les agents de l'office de tourisme, le vice-président au tourisme a demandé aux communes de pavoiser aux couleurs de l'Australie et aux habitants de décorer leurs maisons pour commémorer l'ANZAC DAY malgré le confinement. Ce sont toutes ces petites initiatives que le Courrier Australien met en valeur dans ses pages.

Le Courrier Australien :

www.lecourrieraustralien.com



Été 2020 : Destination Val de Somme !

Avec le coronavirus, l'année 2020 n'est pas une année touristique comme les autres. Mais nous avons des atouts sur le Val de Somme pour vous faire vivre un été pas comme les autres. Découvrez ou redécouvrez notre patrimoine naturel, l'héritage historique prestigieux inscrit dans nos communes, notre artisanat et les activités de loisirs et de détente.

Regardez bien, OUI le Val de Somme n'est pas un territoire comme les autres. En voici quelques exemples.



Patrimoine naturel : destination nature

À pied, à cheval, à vélo, en calèche ou en canoë, le Val de Somme, c'est le paradis du randonneur.

Laissez-vous guider par la beauté des paysages et des circuits proposés.

À pied

Il y a de nombreuses balades et circuits de randonnées sur le Val de Somme : les deux chapelles, les étangs de Corbie, le marais des vaches, le passage aux loups, autour de Sailly-le-Sec.

N'hésitez pas à télécharger les fiches circuits sur le site de l'office de tourisme ou celui du Val de Somme.

À cheval ou en calèche...

Des associations et structures du Val de Somme vous proposent de découvrir le territoire seul ou en groupe.

En canoë...

Dans le Val de Somme, l'eau est omniprésente. Les étangs, les marais et les rivières nous donnent mille et une raisons de nous amuser en famille ou entre amis.

Descente du fleuve Somme de Sailly-le-Sec à Corbie :

**les samedis 18 et 25 juillet
et les 8 et 15 août à 14 h.**

Le Val de Somme à vélo

Pour les plus courageux, un parcours de 42 km vous permettra de découvrir les vallées de la Somme, de l'Ancre et de l'Hallue. Découvrez également la Véloroute Vallée de Somme et la Véloroute n°32 de la Mémoire qui vous permettra de rejoindre Amiens ou Arras en passant par le Val de Somme, pour découvrir les sites majeurs de la Première Guerre mondiale.

**Retrouvez tous les circuits sur
www.valdesomme-tourisme.com**



Un héritage historique prestigieux

Le Val de Somme possède de nombreux trésors cachés. Nos 33 communes sont fières de leurs églises, châteaux, statues et personnages célèbres qui y ont vécu ou y ont laissé des traces de leur passage.

Visites guidées de l'Abbatiale Saint-Pierre de Corbie

Du mardi au samedi à 14 h 30 (du 1^{er} juillet au 31 août)

Ascension de la tour de l'abbatiale Saint-Pierre de Corbie

Du mardi au samedi à 15 h 30 (du 1^{er} juillet au 31 août)

Visite guidée des sites mémoriaux

Se renseigner à l'office de tourisme



Le musée des Amis du vieux Corbie

13 place de la République
80800 Corbie
Info et résa : 03 22 48 36 48
damagnez@wanadoo.fr



Le musée franco-australien

9 rue Victoria
80800 Villers-Bretonneux
Info et résa : 03 22 96 80 79
www.museeaustralien.com



Le Centre Sir John Monash

RD23 route
de Villers-Bretonneux
80800 Fouilloy
Info et résa : 03 60 62 01 40
www.sjmc.gov.au



Le site et centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre

9 place du Général de Gaulle
80800 Ribemont-sur-Ancre
Info et résas : 03 60 01 53 50
www.centre-archeologie.somme.fr

Des animations exceptionnelles

Visite guidée en réalité virtuelle de l'Abbaye de Corbie du XVI^e au XVIII^e siècle

Du 1^{er} juillet au 31 août
Du mardi au samedi à 16 h 30
Durée : 1 h 30
Adulte 7 €
Enfants (6 à 12 ans) : 4 €



Visite spectacle : Les Fantômes du Vendredi

Du 17 juillet au 11 septembre
Les vendredis à 20 h
Durée : 2 h
Adulte 10 €
Enfant (6 à 12 ans) : 5 €
Réservation obligatoire



Info et résa : 03 22 96 95 76 – www.valdesomme-tourisme.com



L'histoire des communes

Sur les traces de la prestigieuse Corbie

Mercredi 8 juillet à 10 h 30

Villers-Bretonneux, des Mérovingiens à nos jours

Mercredi 15 juillet à 10 h 30

De Warfusée à Lamotte, l'histoire d'une commune

Mercredi 22 juillet et 19 août à 10 h 30

À la découverte de l'histoire de Fouilloy

Mercredi 29 juillet à 10 h 30

Le patrimoine de Daours

Mercredi 5 août à 10 h 30

L'histoire des étangs de la Barette à Corbie

Mercredi 12 août à 10 h 30

Nouveauté : visitez les églises Art déco

Pendant la Grande Guerre, de nombreuses églises du Val de Somme ont été détruites puis reconstruites dans un nouveau mouvement artistique : l'Art déco. Découvrez ce patrimoine exceptionnel au travers de 3 visites guidées :

L'église de Lamotte-Warfusée

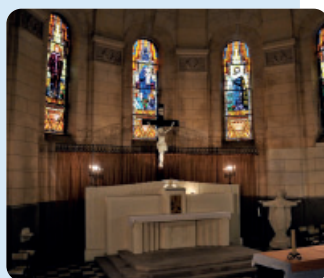
Jeudi 16 juillet et 6 août à 10 h 30

L'église de Marcelcave

Jeudi 23 juillet et 13 août à 10 h 30

L'église de Vaire-sous-Corbie

Jeudi 30 juillet et 20 août à 10 h 30



Découvrez l'artisanat local

Grâce aux visites organisées par l'office de tourisme durant les mois de juillet et août.



INFO COVID19



Il est possible que certaines animations proposées soient annulées en raison des mesures sanitaires liées au Covid19 et dont nous n'aurions pas eu connaissance au moment de l'élaboration du programme.

Il vous est demandé de réserver vos billets par téléphone ou par mail. Le règlement se fera sur prise de rendez-vous à l'office de tourisme.

L'accès à l'office de tourisme sera limité à 5 personnes en simultané.

Pendant les animations, nous vous demandons de bien vouloir respecter les gestes barrières et porter un masque. Toute personne ne portant pas de masque ne pourra assister à la visite guidée et ne sera pas remboursée.

Afin d'assurer votre sécurité, du liquide hydro-alcoolique sera à votre disposition avant, pendant et après chaque animation.

Le programme des animations de l'été 2020 est paru



Vous pouvez le trouver aussi en ligne sur le site de l'office de tourisme
www.valdesomme-tourisme.com



Pour tout renseignement et réservation :

Office de Tourisme du Val de Somme

28/30 place de la République

80800 Corbie

Tél. : 03 22 96 95 76

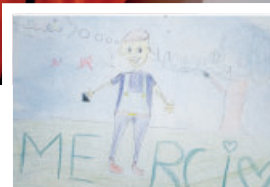
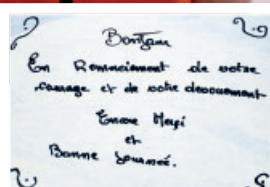
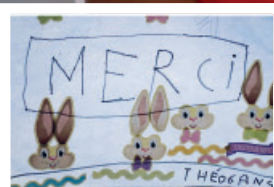
officedetourisme@valdesomme.com





MERCI

Merci aux agents qui ont collecté nos poubelles (ripeurs),
aux caissières, aux soignants, aux routiers, aux livreurs,
aux bénévoles qui ont fabriqué des masques dans les communes,
à tous les habitants qui ont fait preuve de solidarité,
au personnel des déchetteries, à nos partenaires, au personnel
de la Communauté de Communes du Val de Somme qui nous
ont permis de vivre au mieux le confinement.



Et merci à nos enfants pour ces beaux remerciements !